

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015****REUNION PUBLIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Présidence de M. Claude KLENKENBERG, Président.

Mmes ABAD-PERICK et FRESON siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16h15.

**I.- Allocution de M. Claude KLENKENBERG, Président du Conseil provincial**

M. LE PRESIDENT (à la tribune). - Je déclare ouverte la séance extraordinaire de ce mercredi 30 septembre 2015.

Madame la Présidente du Sénat, Monsieur le Ministre fédéral, Monsieur le Président du Parlement de la Communauté germanophone, Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Liège, Madame le Premier Président de la Cour du Travail de Liège, Monsieur le Procureur général près la Cour d'Appel de Liège, Monsieur le Gouverneur de la Province de Liège et Messieurs les Gouverneurs, Monsieur le Commandant militaire de la province de Liège, Monsieur le Président du Tribunal de 1ère Instance de Liège, Monsieur le Commissaire d'Arrondissement, Monseigneur l'Evêque de Liège, Monsieur le Président du Conseil de District de Liège de l'Eglise protestante unie de Belgique, Monsieur le Député-Bourgmestre de la Ville de Hannut et futur Gouverneur, Monsieur le Gouverneur honoraire, Monsieur le Président du Collège provincial, Madame la Vice-Présidente du Collège provincial et Messieurs les Députés provinciaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, Madame la Directrice générale provinciale, Monsieur le Directeur financier provincial, Mesdames et Messieurs les Députés-Bourgmestres et Bourgmestres, Monsieur l'ancien Ministre, Monsieur le Député permanent honoraire, Mesdames et Messieurs les Hauts Fonctionnaires, Messieurs les Représentants des Polices locales et fédérales, Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Liège, Monsieur le Président du Mouvement réformateur, Messieurs les Consuls honoraires, Monsieur le Président du Comité d'Entente des Groupements patriotiques de Liège, Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Je vous remercie toutes et tous, d'être présents ce jour, en cette séance extraordinaire où le Conseil provincial honore officiellement et témoigne sa sympathie à Monsieur Michel FORET, Gouverneur de notre Province, qui dès demain, accédera à une retraite amplement méritée.

Monsieur le Gouverneur,

Ce 21 septembre 2015 a mis fin au suspense qui nous tenait en haleine depuis plusieurs mois : votre successeur a été désigné et vous allez –enfin, oserais-je dire- pouvoir quitter le Palais provincial, non sans lui avoir passé le flambeau.

Cet ancien Palais des Princes-Evêques où vous avez posé vos valises il y a 11 ans maintenant et que l'amoureux du patrimoine que vous êtes quittera avec un pincement au cœur. Cet édifice qui figure au rang des 10 bâtiments exceptionnels du patrimoine européen et qui est désormais inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial établie par l'UNESCO.

Je suis heureux, Monsieur le Gouverneur, que nous soyons ici réunis, aussi nombreux, pour célébrer l'ensemble de votre carrière professionnelle et cette nouvelle vie qui s'ouvre à vous.

Un départ est toujours un grand moment d'émotion, ça l'est plus encore lorsqu'il s'agit d'un départ à la retraite, en raison des liens tant professionnels que personnels qui se sont tissés avec les uns et les autres au cours de ces années.

Il est d'usage à cette occasion de retracer l'ensemble de la carrière du futur retraité et c'est donc avec plaisir, que je vais me plier à cet exercice... même s'il est difficile de résumer en quelques minutes plus de 40 années de carrière dont un peu plus d'une décennie d'exercice des fonctions de Gouverneur.

C'est à Liège que Michel FORET voit le jour, le 19 avril 1948.

C'est également à Liège, qu'il grandit. Voisin du Conservatoire, il habite déjà la rue qu'il va retrouver dans les prochains jours.

Agé d'à peine dix ans, il assiste aux concerts de l'Orchestre philharmonique de Liège, installé en dessous de la scène, en compagnie du fils du concierge. C'est dire si son attachement à la culture et au patrimoine liégeois était inscrit dans ses racines.

Issu d'une famille de médecins, il n'est pas tombé dans le « chaudron politique » dès son enfance. C'est au cours de ses études de droit à l'Université de Liège, qu'il fait son entrée en politique, en participant au développement du tout jeune Rassemblement wallon.

En 1970, il obtient son diplôme de docteur en droit, qu'il complétera d'un graduat en informatique, on en apprend des choses aujourd'hui.

En 1974, il fait ses premiers pas en politique comme Conseiller et secrétaire de Cabinet du secrétaire d'Etat à l'Economie régionale wallonne, Jean GOL.

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015

La suite de son parcours est diversifiée et éloquente. Comme le résume l'historien liégeois Philippe RAXHON, dans son récent ouvrage consacré aux Gouverneurs, « Michel FORET a exercé des fonctions politiques de membres de cabinet, d'élu ou de ministre de manière ininterrompue et durant trente ans, à la fois dans le registre du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, et cela, aux différents niveaux de pouvoir de l'appareil institutionnel belge ». Il a ainsi siégé dans presque tous les hémicycles du Royaume.

Municipaliste convaincu, c'est en 1976 qu'il entame sa carrière politique à proprement parler, en tant que Conseiller communal à Liège. Il conservera ce mandat jusqu'en 1995, avec à la clé, l'Echevinat du Tourisme, du Commerce et des Classes moyennes au début des années 80. Il est également Chef de groupe du Parti Réformateur libéral (PRL) pendant plus de dix ans.

En 1989, il voit s'ouvrir les portes de la Chambre des Représentants. Sa carrière va alors se poursuivre au niveau national.

De 1991 à 1995, il sera sénateur désigné par le Conseil provincial de Liège.

En 1995, il siègera en même temps au Parlement de la Communauté française et au Parlement wallon où il préside l'importante Commission de l'Economie, des PME, de l'Agriculture, du Commerce extérieur et du Tourisme. Désigné sénateur par le Conseil de la Communauté française, il devient la même année, Président du groupe PRL-FDF au Sénat.

Au soir des scrutins de 1999, il passe une nouvelle étape. Confirmant son mandat wallon, il est choisi comme Ministre, en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Je vous le disais, Monsieur FORET a siégé dans presque tous les hémicycles du Royaume. Et pourtant l'année 2004 annonce un nouveau changement de cap professionnel. Alors qu'il est réélu au Parlement wallon et au Parlement de la Communauté Wallonie-Bruxelles, avec le deuxième score personnel toutes listes confondues, et alors que le seul mandat électif qu'il n'ait pas exercé est celui de Conseiller provincial, il est désigné Gouverneur de la Province de Liège.

Pendant toutes ces années, en parallèle à sa carrière politique, Michel FORET a aussi exercé des activités professionnelles dans le secteur de l'industrie.

Et si ce n'est un secret pour personne, Michel FORET est un fervent supporter du Standard de Liège, les plus jeunes parmi nous ne savent peut-être pas que, non seulement il y a joué en équipe de jeunes mais, il y a également occupé le poste d'administrateur-directeur et présidé le Comité des jeunes dans les années '80.

Monsieur le Gouverneur, j'ai tracé à grands traits certains éléments de votre carrière bien remplie, jusqu'à ce que vous deveniez Gouverneur. Dans quelques instants, Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente du Collège provincial s'exprimeront sur les 11 années de votre gouvernement et sur votre mission, parfaitement accomplie.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Je souhaiterais cependant, au nom du Conseil, souligner que par votre participation aux séances de cette Assemblée, vous avez manifesté tout votre intérêt et votre respect à l'égard de nos travaux et, que c'est avec parcimonie mais beaucoup de pertinence que vous avez sollicité la parole, ainsi que notre règlement vous le permettait.

Votre carrière fut prolifique, comme je le soulignais d'emblée. Il y aurait encore tant d'autres éléments à évoquer, mais il y a aussi des choses qu'on exprime autrement qu'en paroles.

C'est pourquoi, en témoignage de notre estime et de notre reconnaissance, nous aurons le plaisir, d'ici quelques minutes, de vous remettre, au nom de l'Institution provinciale, la médaille d'honneur en or de la Province de Liège.

Et demain Monsieur le Gouverneur ?

La retraite est synonyme de nouveau départ. Je suis persuadé que de nombreuses activités vous attendent et que demain sera aussi riche que toutes ces années de travail.

Les voyages, la musique classique, le sport, votre famille... autant d'activités et de projets auxquels vous allez pouvoir vous consacrez pleinement.

Pour finir, je vous propose ces quelques mots de Gandhi : « Il faut apprendre à rester serein au milieu de l'activité et à être vibrant de vie au repos ».

S'il est certain que vous avez su rester serein, mais pas moins déterminé dans votre vie professionnelle, il n'appartient qu'à vous d'être aujourd'hui vibrant de vie au repos pour ce nouveau chapitre de votre histoire.

Monsieur le Gouverneur, au nom de notre Assemblée, je vous souhaite une heureuse retraite, agréable et enrichissante, tout en y associant bien évidemment vos proches, vos enfants, vos petits-enfants et bien sûr, votre épouse qui a toujours été présente à vos côtés ! Félicitations.

(Applaudissements)

(Intermède photos « Biographie »)

M. LE PRESIDENT.- Monsieur le Gouverneur, au nom de l'Institution provinciale et en signe de reconnaissance, j'ai le plaisir de vous remettre ce jour, la médaille d'honneur en or de la Province de Liège ainsi que le cadeau de l'Assemblée provinciale, qui j'en suis sûr, vous permettra de rester « connecté » dans votre vie future.

Pour ce faire, j'invite Monsieur le Député provincial-Président et Madame la Vice-présidente à me rejoindre.

Monsieur le Gouverneur, Madame FORET, nous vous invitons à nous rejoindre.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

(Remise de la médaille par le Président du Conseil, du téléphone par Mme Firquet et du bouquet de fleurs par M. Gilles).

(Intermède photos : « Le Gouverneur Michel FORET en fonctions »)

**II.- Allocution de M. André GILLES, Député provincial – Président et Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-Présidente.**

M. LE PRESIDENT.- J'invite à présent Monsieur André GILLES, Député provincial-Président et Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale - Vice-présidente à me rejoindre à la tribune afin de s'exprimer conjointement au nom du Collège provincial.

M. GILLES, Député provincial – Président (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités comme Monsieur le Président du Conseil provincial l'a mentionné précédemment,

Nous avons, ma collègue Katty Firquet et moi-même, l'insigne honneur de rendre, dans le cadre de cette séance extraordinaire du Conseil provincial, l'hommage du Collège provincial à notre 17ème Gouverneur de la Province de Liège, à l'occasion de sa toute prochaine accession à la retraite. En effet, sept heures à peine nous séparent de cet instant où une page importante de votre carrière, Monsieur le Gouverneur, va se tourner pour découvrir les joies d'une autre vie, dont nous savons déjà qu'elle sera particulièrement active.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente (à la tribune).- En effet, Monsieur le Gouverneur, au terme de onze années, jour pour jour, vous accéderez ce 1er octobre à la retraite... un mot qui ne s'accorde pas vraiment à votre tempérament. Je note d'ailleurs une étrange mais facétieuse symbolique dans le choix de la date. Votre retraite aurait pu sonner le 1er mai, jour de la Fête du Travail, ce qui aurait pu s'accorder à votre tempérament. Ou encore le 1er juillet, date des grands départs en vacances. Soleil et farniente auraient été alors la juste récompense de votre carrière. Finalement, le destin l'aura fixé au 1er octobre, journée internationale de la personne âgée... Bon, je vous avoue que ce n'est pas très glamour, mais songez, Monsieur le Gouverneur, que vous évitez ainsi le 1er novembre, qui est, certes, la Fête de tous les Saints mais surtout la veille de la Fête des Morts...

M. GILLES, Député provincial – Président.- Onze ans déjà et pourtant il me semble que c'était hier que nous adressions des paroles d'au revoir à votre prédécesseur, Monsieur Paul BOLLAND et que nous avons le plaisir de vous accueillir en ces lieux pour entamer une nouvelle page de l'histoire des Gouverneurs de la Province de Liège.

En effet, 2004 fut l'année où la position et le rôle du Gouverneur connurent une transformation fondamentale qui conduisit à la fonction de Commissaire des Gouvernements fédéral, communautaires et régional auprès des Conseil et Collège provinciaux, avec voix consultative en Collège et non plus délibérative.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- De Président du Collège, le Gouverneur est en effet devenu, ainsi que vous le rappeliez dans la mercuriale que vous avez prononcée, devant cette même assemblée, le 25 septembre 2014, « un partenaire des autorités provinciales ». « Ils ont », disiez-vous, « la même référence territoriale : la province. Ils ont souvent les mêmes lieux de travail et, évidemment, une longue tradition commune. Leurs compétences et leurs rôles sont différents, mais ils sont complémentaires », c'est important. Comment mieux résumer l'esprit de la cohabitation et de la collaboration qui a été le nôtre pendant ces onze années.

M. André GILLES, Député provincial – Président.- Alors que la mission de tutelle du Collège provincial à l'égard des pouvoirs locaux tendait à s'amenuiser pour finalement disparaître quasi complètement, la vôtre a, quant à elle, évolué au fil du temps. Parallèlement, le rôle de la Province de Liège en qualité d'amie des communes s'est développé au point de devenir une réalité concrète qu'attestent les nombreux projets supracommunaux soutenus par elle au travers de Liège Europe Métropole.

Administrativement, votre rôle d'autorité de tutelle faisait de vous le gardien de la légalité et de la conformité à l'intérêt général des décisions du Conseil et du Collège. Ce rôle, Monsieur le Gouverneur, vous l'avez exercé avec grande sagesse, si je puis ainsi m'exprimer, sachant toujours intervenir préventivement par une recommandation bienveillante lors de l'examen vigilant des dossiers, plutôt qu'à posteriori par un recours auprès de l'autorité supérieure. Nous vous sommes reconnaissants de l'esprit constructif qui a guidé votre action à ce niveau.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- C'est donc avec une grande conscience professionnelle que vous avez mené à bien vos diverses missions, y mettant la rigueur et le dynamisme qui vous caractérisent. Quand les règles et les compétences sont bien comprises par chacun, cela s'appelle de la bonne gouvernance. Cet équilibre fut parfois difficile à trouver mais nous pouvons dire que nous l'avons atteint pour la plus grande sérénité de notre collaboration.

M. André GILLES, Député provincial – Président.- S'agissant de vos missions en matière de maintien de l'ordre public, de coordination de la sécurité ou encore de planification d'urgence, vous vous y êtes investi avec un sens des responsabilités exemplaire. Vous avez fait preuve d'un parfait dévouement aux côtés des disciplines impliquées en ces matières.

C'est avec dignité et sang-froid, non sans émotion pourtant, que vous avez géré des situations de crise particulièrement graves que personne n'oubliera.

C'est avec succès que vous avez réuni les disciplines de terrain lors des états généraux de la sécurité civile, pétri que vous étiez de la volonté de toujours faire mieux pour assurer la sécurité de la population et protéger les vies humaines. Le destin veut cependant que chaque catastrophe soit unique et que sans cesse il faille remettre l'ouvrage sur le métier et continuer à former les acteurs de la sécurité civile.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- Les armes ont aussi fait partie des compétences qui vous étaient dévolues et qui génèrent un travail administratif conséquent. Cette matière, vous l'avez gérée avec circonspection, rigueur et courage ! Imaginez que cela représente entre 160.000 signatures d'acte mais, Monsieur JAMAR, mon cher Hervé, je te rassure, cela s'est étalé sur onze années.

Des armes aux prisons, il n'y avait qu'un pas et vous l'avez franchi, M. le Gouverneur, mais c'était pour vous préoccuper de l'état de celles-ci sur le territoire provincial et des conditions de détention des prisonniers. C'est en toute objectivité que vous avez fait rapport aux autorités fédérales sur ce sujet. Visiter ces prisons en votre compagnie et rencontrer l'un ou l'autre criminel psychopathe, façon Hannibal Lecter, a également été l'objet d'une de ces invitations dont vous avez le secret et à laquelle on ne peut décemment pas résister... Et pourtant, grâce à vous, j'ai pu mesurer le potentiel d'actions éducatives et sociales, c'est important, que la Province de Liège pouvait apporter en milieu carcéral.

M. André GILLES, Député provincial – Président.- Dans les compétences dévolues à la fonction de Gouverneur, il en est qui nous ont amenés à collaborer plus intensément dans la mesure où celles-ci étaient partagées entre nos deux autorités. Ainsi en est-il en matière électorale où il vous appartenait de gérer l'organisation des élections communales et provinciales et où le Collège provincial se voyait quant à lui investi de la mission de gérer le contentieux généré par les élections communales. Dans le domaine spécifique où la voix délibérative du Gouverneur est restée sauve, nous avons ainsi ensemble géré de multiples dossiers et nous pouvons nous targuer d'avoir fait un sans-faute puisque jamais les décisions du Collège n'ont été infirmées par le Conseil d'Etat.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- Mais, M. le Gouverneur, ce sont plus particulièrement les missions protocolaires qui nous ont réunis. Vous avez excellé dans le rôle de représentant des Gouvernements auprès des chefs d'Etat, des ambassadeurs, des consuls et autres invités de marque. Cette mission vous seyait à merveille et, lorsqu'il m'était donné l'occasion d'être à vos côtés, j'ai pu mesurer toute l'importance d'une bonne connaissance de l'anglais pour mener à bien ces missions...

Vous avez toujours donné de la Province de Liège la meilleure image, soucieux de mettre en valeur ses richesses patrimoniales, culturelles, sportives mais aussi et surtout ses avancées économiques que votre carrière vous avait permis d'apprécier à leur juste valeur. Nous ne doutons pas... je ne doute pas... que vous resterez toujours un des plus fidèles « ambassadeurs » de la Province de Liège.

M. André GILLES, Député provincial – Président.- L'apothéose de notre mission protocolaire partagée a certes été l'accueil à Liège, le 4 août 2014, à l'occasion de la commémoration du 100ème anniversaire de la Première Guerre mondiale, de pas moins de 28 Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que 62 Ambassadeurs.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Au-delà de l'honneur et la fierté qui ont été les nôtres en ces moments exceptionnels de communion de pensée, nous pouvons maintenant affirmer que nous avons, ensemble et avec tous nos collaborateurs, j'insiste, réussi une véritable prouesse dont nous pouvons nous réjouir et qui nous autorise à déclarer une fois encore, ainsi qu'il nous plaît de le dire, que nous sommes fiers d'être liégeois.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- Vous avez également eu à cœur de défendre le territoire provincial avec vigueur dans le cadre de l'Euregio-Meuse-Rhin où vous avez siégé pendant ces onze années et dont vous avez notamment assuré la présidence de 2004 à 2006. Pour cela, à côté de l'anglais que vous maîtrisiez naturellement, vous n'avez pas hésité à vous investir dans l'apprentissage de la langue de Goethe, pour le plus grand bonheur de ceux qui vous écoutent.

Vous avez ainsi porté avec succès les projets EMRIC et EMROD. Le premier portait sur l'amélioration de la collaboration transfrontalière en matière de sécurité civile. Le second a eu pour objet la mise en place d'une plate-forme de concertation et d'étude sur les principaux phénomènes criminels transfrontaliers.

M. André GILLES Député provincial – Président.- Nous le savons tous ici, vous êtes un fervent amateur de football, on l'a rappelé tout à l'heure, le Président notamment, et c'est votre implication passée dans la gestion du Standard de Liège qui a amené votre club fétiche en nos murs pour y accueillir solennellement des équipes étrangères ou, mieux encore, pour y consacrer ses victoires. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu pour que le balcon, nous le vîmes tout à l'heure sur les photos projetées ici sur écran, que le balcon de votre résidence cède sous le poids des vedettes de cette équipe face à la liesse populaire.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- Dans le même temps, vous avez toujours fait preuve d'un indéfectible respect pour cet ancien Palais des Princes-Evêques qui n'a en effet cessé d'être au centre de vos préoccupations. Vous dites volontiers à ce sujet que vous avez eu le bonheur d'y vivre et d'y travailler, mais aussi de participer à des repas plus festifs, où votre gourmandise naturelle a pu trouver, je crois, quelques raisons d'être satisfaite.

Avec votre épouse vous avez eu à cœur de rénover et embellir la résidence. Et vous avez également consacré des moyens budgétaires à remeubler les salons de l'hôtel provincial que nous partageons, complétant ainsi les rénovations que la Province avait quant à elle réalisées sous l'égide de votre prédécesseur.

M. André GILLES Député provincial – Président.- Tout au long de ces onze ans, vous avez pu ressentir comme Gouverneur, Commissaire des Gouvernements, le rôle de proximité de la Province de Liège et sa disposition naturelle à la modernité. Sans doute, à la lumière de votre expérience, ne diriez-vous plus que cette vénérable institution doit être dépoussiérée ?

M. le Gouverneur, cher Michel, nous voudrions vous dire combien nous sommes heureux d'avoir pu travailler avec un homme tel que vous. Une relation de confiance empreinte d'une loyauté réciproque s'est progressivement installée entre nous. Votre disponibilité et votre sens de l'écoute ont fait de vous un interlocuteur privilégié maniant excellemment l'art de la concertation.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- Au-delà de cette fonction que d'aucuns qualifient de fonction de pouvoir ou encore d'influence, c'est aussi un homme de cœur, un grand amateur d'art, de culture musicale ou théâtrale, un amoureux de voyages et de découvertes que nous avons agréablement côtoyé et appris à connaître au fil des années. C'est pour cela qu'à l'annonce de votre toute prochaine retraite, le Collège provincial a pensé vous offrir un cadeau de circonstance ainsi qu'à votre épouse.

M. André GILLES Député provincial – Président.- C'est donc tout naturellement, pensant aux premières « grandes vacances » qui seraient les vôtres, au plus tard, pensions-nous, dès le mois de juillet dernier et sachant que vous vouliez en profiter pleinement, que nous vous avons offert un petit séjour à Uzès, dans le prolongement du Festival d'Avignon auquel vous assistez chaque année.

Réservation fut donc faite sans désespérer et séjour il y eut donc à notre plus grande satisfaction et à votre plus grande satisfaction surtout, nous avez-vous dit.

C'est donc un peu comme un mariage consommé avant l'heure qui vous donnera, nous l'espérons, l'envie de savourer plus encore les joies de la liberté que vous offrira cette retraite bien méritée.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- Au moment de vous dire au revoir, nous voudrions vous dire, M. le Gouverneur et vous, Madame, combien cela reste, restera, un plaisir pour nous, lorsque l'occasion vous en sera donnée, de vous accueillir en ces lieux que vous avez marqués de votre empreinte, et ce, même en Renault Captur, M. le Gouverneur.

M. le Gouverneur, nous vous souhaitons une très agréable retraite dont nous savons déjà qu'elle sera bien occupée, entouré que vous serez des anciens parlementaires, des administrateurs du Grand Liège... ou encore et surtout, ai-je envie de dire, d'une famille heureuse, peuplée de cinq petits-enfants qui ne demandent qu'à profiter pleinement d'un papy plus disponible encore. Au nom du Collège provincial, bon vent dans votre nouvelle vie, M. le Gouverneur, cher Michel.

M. André GILLES Député provincial – Président.- Bon vent cher Michel.

(Applaudissements).

M. André GILLES, Député provincial – Président. – Une Renault Captur rouge, faut-il préciser...

Permettez-moi maintenant d'adresser quelques mots de bienvenue à Monsieur JAMAR, Hervé, Député-Bourgmestre et très bientôt nouveau Gouverneur de notre Province.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Vous avez abandonné votre costume d'élu pour celui de Gouverneur. Vous venez de quitter vos responsabilités ministérielles sans regret pour rejoindre l'institution provinciale que votre papa André, mon ami, que je salue ici dans notre salle et qui fut de longues années mien collègue, ancien Bourgmestre de Moxhe, connaît bien pour avoir exercé donc la fonction de Conseiller provincial de 1985 à octobre 2006. Je tiens ici à le saluer ainsi que votre maman Elvire, présents tous deux, dans cette salle du Conseil provincial.

Votre carrière politique et plus particulièrement votre longue expérience de municipaliste seront des atouts majeurs pour l'exercice d'une telle fonction qui est, ainsi que cela vient d'être rappelé, à la croisée des institutions. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein du Collège provincial que j'ai l'honneur de présider. Ce sera pour nous l'occasion d'entamer une nouvelle collaboration que nous, les élus provinciaux, espérons fructueuse.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-Présidente.- M. le Député-Bourgmestre, cher Monsieur JAMAR, cher Hervé, voici donc une nouvelle vie qui s'ouvre à vous également et cela pour quinze ans. C'est aussi un challenge sachant que les rôles des autorités que nous représentons, sur ce même territoire provincial, n'ont certainement pas fini d'évoluer. Quoi de plus normal me direz-vous dans un monde, un continent, un pays, une région en perpétuel changement et auquel il nous revient de nous adapter, conscients que nous sommes de l'ampleur des besoins à rencontrer.

Nous sommes convaincus que c'est dans la plus grande convivialité que nous trouverons les marques de cette nouvelle collaboration. Nous vous félicitons dès lors pour votre nomination en qualité de 18ème Gouverneur de la Province de Liège et c'est avec un réel plaisir que le Collège provincial vous accueille, ainsi que vous Madame, à l'aube de votre nouvelle carrière que nous vous souhaitons des plus enrichissantes.

M. André GILLES Député provincial – Président.- Comme toujours en adéquation avec l'évolution politique de son temps, la Province de Liège a suscité ses propres mutations et est devenue un acteur reconnu, je pense, de la supracommunalité. Ses missions ont été définies à l'unanimité par le Conseil provincial, dès décembre 2004, et consacrée en cinq axes prioritaires. Le Collège provincial entend bien poursuivre ses politiques de proximité en matière d'Enseignement, de Formation, de Culture, de Sports, de Grands Événements, de Santé, d'Affaires sociales, de Tourisme, de Développement durable, de Soutien aux communes, de Supracommunalité bien sûr, pour répondre aux besoins des communes et des citoyens.

M. JAMAR, M. le Gouverneur, vous allez très rapidement vous familiariser aux actions que développe au quotidien le Collège provincial dans tous ces domaines. Je ne sais si la pression est moindre au niveau provincial qu'ailleurs mais je peux vous garantir que la Province de Liège n'est certes pas une « bonne planque » comme le prétendait encore le week-end dernier une certaine presse, à mon avis bruxelloise, méconnaissante des réalités de terrain. Nous nous devons d'être vigilants face à nos détracteurs et cela notamment en tenant des propos clairs, responsables et équilibrés.

M. JAMAR, M. le Gouverneur, cher Hervé, nous menons un même combat, certes chacun dans son rôle. Entre élus politiques et haut fonctionnaire, je suis certain que nous jouerons chacun le nôtre dans la complémentarité qui s'impose et je m'en réjouis d'ores et déjà.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

M. JAMAR, M. le Gouverneur, cher Hervé, je vous souhaite donc la bienvenue.  
Herzlich Willkomm.

(Applaudissements)

(Intermède photos : « Collaborations Gouverneur-Autorités et services provinciaux »).

M. LE PRESIDENT.- Merci pour cette projection.

**III.- Allocution de M. Michel FORET, Gouverneur.**

M. LE PRESIDENT.- Je cède à présent la parole à Monsieur Michel FORET, notre Gouverneur.

M. FORET, Gouverneur (à la tribune). – M. le Président du Conseil provincial, M. le Président de la Communauté germanophone, MM. les Ministres, M. le Président du Collège provincial, Madame et MM. les membres du Collège provincial, M. le Député-Bourgmestre, dans quelques instants M. le Gouverneur, Madame, Mesdames et Messieurs chacun en vos grades, titres et qualités. Voici donc venu le moment où il convient que je prenne congé de vous en ma qualité de Gouverneur de la province de Liège.

Certains diront peut-être qu'il était temps!.... Il est vrai qu'âgé de plus de 67 ans, ayant exercé pendant 40 années des mandats publics et Gouverneur maintenant depuis 11 ans accomplis, c'est, me semble-t-il, une nécessité démocratique qu'un changement intervienne et qu'une nouvelle autorité s'installe dans la fonction, en y apportant un regard neuf.

Cette mission de Gouverneur de Province, je l'ai exercée, croyez-le bien, avec fierté, conscient de la notoriété et des responsabilités qu'elle confère mais aussi avec humilité, en étant respectueux du devoir de réserve et des services au public qu'elle impose.

Tout en restant longuement méconnue du public et de la plupart des décideurs, la fonction est pourtant passionnante, notamment par la diversité des tâches qu'elle recouvre et les contacts proches qu'elle implique, mais elle me semble aussi et surtout indispensable. Dans un pays aussi complexe que le nôtre, le Gouverneur est situé à la croisée des institutions et à ce titre doit favoriser l'esprit de synthèse et les concertations entre celles-ci ainsi qu'entre toutes les disciplines au niveau du territoire provincial.

Au terme de ces 11 années, 4 axes forts me semblent pouvoir ou devoir être dégagés. Tout d'abord, j'ai exercé un métier très différent de celui de mes prédécesseurs, la régionalisation de la fonction en étant la principale cause.

Je n'ai pas été nommé par le Roi mais par 2 Gouvernements. J'ai eu 2 Ministres de tutelle - un fédéral et un régional - et mes tâches régionales et fédérales ont largement pris le dessus sur mes responsabilités au sein de l'Institution provinciale.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

En quelque sorte, le Gouverneur nouveau est arrivé !

Deuxième axe fort, je dois dire que j'ai vécu la très nette émergence des fonctions de sécurité et d'ordre public.

J'ai dû mettre en œuvre un nombre incroyable de lois, de décrets, d'arrêtés, de règlements et de circulaires relatifs à toutes ces matières et vivre dans le concret les réformes comme l'optimisation des systèmes judiciaire, policier et de secours ainsi que les modifications structurelles de la planification d'urgence, du régime des armes et de celui des prisons...

C'est dans ce contexte que j'ai vécu les drames de la rue Léopold et de la place Saint-Lambert ainsi que de multiples crises concernant les Fagnes, des inondations ou encore des entreprises Seveso. J'ai connu en effet pendant les 11 années de mon governorat, pas moins de 261 alertes de planification d'urgence, dû déclencher 6 plans provinciaux et connu avec les Bourgmestres de cette provinces, 21 plans communaux.

Durant tout ce temps, 3 principes fondamentaux ont guidé mon action : le souci de proximité d'abord. Celui-ci m'a conduit notamment à visiter régulièrement les communes, les zones de police, les services d'incendie et les prisons de notre province. Ensuite, la volonté d'agir ensemble, raison pour laquelle j'ai réuni régulièrement les responsables de toutes les disciplines. Mieux se connaître, se voir, se parler, se comprendre, anticiper : telles sont les règles de base du travail multidisciplinaire. J'ai aussi tenu à respect de mes partenaires. A ce titre, je salue ici les multiples interlocuteurs avec lesquels j'ai eu l'honneur et le plaisir de collaborer, je pense à toutes les autorités publiques, je pense aux entreprises, je pense aux particuliers. Merci à eux.

Comme troisième axe, il me plaît de souligner aussi le nouvel élan donné à la fonction protocolaire. Bien loin, comme j'ai eu l'habitude de le dire, du style « bling bling et petits fours » dans laquelle on se plaît trop souvent à la confiner, la fonction est essentielle dans la mesure où elle permet de valoriser les multiples atouts de la province et d'améliorer sa notoriété.

C'est ainsi que j'ai accueilli et la plupart du temps d'ailleurs avec les Autorités provinciales ou de nombreuses personnes ici présentes, j'ai accueilli de nombreux chefs d'Etat et de Gouvernement, des Ministres, des Ambassadeurs, des délégations économiques, culturelles, sportives ou autres et que j'ai dû ou pu organisé avec le Palais Royal plusieurs visites d'Etat, et avec le Bourgmestre de Liège, la campagne concernant l'organisation à Liège en 2017 d'une Exposition internationale qui n'a pas eu, hélas vous le savez, le succès escompté.

Je crois que personne n'oubliera non plus, M. le Député provincial – Président en a parlé, la commémoration, le 4 août 2014, du centième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, pour laquelle nous avons eu le redoutable privilège et l'immense honneur de recevoir simultanément pas moins de 28 Chefs d'Etat et de Gouvernements ainsi que 62 Ambassadeurs et plus de 300 hautes personnalités de ce pays et de l'étranger.

Comme 4<sup>ème</sup> axe fort, j'ai, Mesdames et Messieurs, intimement vécu avec vous au cours de ces 11 dernières années différents mouvements qui ont secoué profondément la vie et le profil sociologique de notre Province.

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015

Malheureusement, chacun a sans doute en mémoire ou vit encore dans sa chair les fermetures d'entreprise et les malheurs sociaux qui les accompagnent. Mais nous avons connu aussi quelques belles « success stories » industrielles, nous avons connu aussi plusieurs magnifiques inaugurations ou réinaugurations, je pense notamment la gare des Guillemins, l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, l'Orchestre Royal de Wallonie, l'Emulation, le grand Curtius, la Cité Miroir bientôt la Boverie et, je l'espère aussi, le Théâtre de Verviers et bien entendu j'en passe....

Nous avons salué le renouveau économique né du succès de plusieurs entreprises de pointe ainsi que du travail et des recherches de l'Université de Liège mais aussi la réinauguration, l'agrandissement de l'aéroport de Liège ainsi que du projet Trilogiport et de l'écluse de Lanaye qui seront bientôt, le mois prochain je crois, inaugurés. De nombreux Festivals ont démontré leur magnifique vitalité, les Nuits de septembre, le Festival de Stavelot, le festival de Spa, les Ardentes, les Francfolies, le Festival du Design, le Festival du film policier....

Nous avons connu aussi et salué les reconnaissances internationales des Frères Dardenne à Cannes et de Blegny-Mine à l'UNESCO, ces manifestations nous ont évidemment réjouies. Nous avons aussi salué de beaux succès : l'organisation de 2 grands départs du Tour de France, 2 Titres nationaux du Standard de Liège, ça je voulais quand même le rappeler, la revitalisation du circuit de Francorchamps, tout récemment les succès de David GOFFIN et de Steve DARCIS en Coupe Davis, il ne faut quand même pas oublier qu'ils sont liégeois même si c'est une équipe belge, soyons de temps en temps un peu chauvin aussi, nous avons salué aussi le titre mondial de Philippe GILBERT ou le titre olympique de Lionel COX... Comment oublier l'enthousiasme populaire qui a entouré tous ces événements ?

Parce que c'est cela aussi la vie d'un Gouverneur : vivre au rythme des peines et des joies de ses concitoyens. Essayer d'être toujours à leurs côtés et essayer de donner la confiance et l'espérance. Je m'y suis toujours modestement employé.

Quelles que soient l'ampleur et la qualité du travail accompli, j'insiste, avec l'aide de tous, j'ai bien conscience que de nombreux chantiers restent inachevés ou plus exactement resteront au cœur des préoccupations de tous les liégeois.

Ainsi en est-il de la sécurité publique. Au terme des Etats généraux de la sécurité publique en province de Liège que j'ai organisés en février dernier, il est apparu que les attentes et besoins des différents partenaires étaient clairement orientés vers une meilleure homogénéisation des moyens mis à leur disposition, qu'ils étaient soucieux d'une plus grande connaissance des risques encourus et désireux de formations plus approfondies. Ils souhaitent également l'organisation d'exercices et d'apprentissages communs plus intensifs.

Je crois qu'il faudra répondre positivement à ces diverses demandes, notamment avec l'aide des écoles provinciales.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Parmi les chantiers en cours, le projet du centre 112 intégré m'a particulièrement tenu à cœur. Modèle d'interdisciplinarité et recommandé par les instances européennes, ce projet d'intégration des centrales d'alerte policière et de secours semble difficilement se concrétiser pour des raisons diverses qui tiennent plus de la résistance au changement que de la recherche d'une approche cohérente et intégrée d'un service public moderne ; moderne et efficient au service de la population de la province. Alors que les plans sont quasi finalisés ainsi que le programme des besoins des différents partenaires, tout semble remis en question.

Mais aujourd'hui, à l'occasion de ce dernier message, je voudrais exprimer à nouveau toute mon admiration, ma confiance et ma reconnaissance aux 8.400 personnes qui constituent les effectifs des services de sécurité, d'ordre public et de secours sur le territoire de la province de Liège. Je salue ici et je vais le dire solennellement mais vraiment du fond du cœur, leur exceptionnelle conscience professionnelle et j'ai une pensée émue pour ceux d'entre eux qui, ces dernières années, ont été victimes de l'accomplissement de leur devoir.

Deuxième chantier peut-être inachevé. Parlons si vous le voulez bien des collaborations transfrontalières au sein de l'Euregio Meuse-Rhin. Je suis heureux, on l'a dit tout à l'heure, d'avoir pu mener à bonne fin, il y avait vraiment une action déterminée de mes services et de moi-même en la matière, d'avoir pu terminer 3 projets importants: EMRIC et EMRIC+ qui ont pour cadre la collaboration en matière de sécurité civile et de communication ainsi qu'EMROD – observatoire de la délinquance en Euregio Meuse-Rhin – qui est une plateforme de concertation et d'étude sur les principaux phénomènes criminels transfrontaliers.

Si la plus-value scientifique de ces projets est indéniable, elle a d'ailleurs été reconnue au niveau international et que de nombreux autres projets Interreg ont aussi contribué à faire disparaître progressivement les frontières entre les 3 pays, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, et les 5 régions membres de l'Euregio Meuse-Rhin, je dois ici cependant regretter qu'à la veille du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'Institution, le sentiment euregional ne soit pas davantage ancré au sein de la population.

Mon troisième regret. Ayant eu le bonheur et le privilège de vivre et de travailler tout au long de ces années au sein de l'ancien Palais des Princes-Evêques, j'ai beaucoup investi dans les travaux de rénovation et d'aménagement de la Résidence et j'ai eu à cœur de contribuer à la renommée de ce patrimoine grâce à l'édition de plusieurs ouvrages et à l'organisation de manifestations de prestige.

Mais que l'on ne s'y trompe pas: d'énormes travaux de restauration restent à accomplir, à l'image de la façade du Palais provincial victime de la friabilité de ses pierres et des intempéries venues de l'ouest.

J'espère, j'espère vraiment que les liégeois se mobiliseront pour sauver ce bien prestigieux, témoin majeur de l'histoire de la Principauté de Liège et de la vie liégeoise, et classé, on l'a dit aussi tout à l'heure, au titre du patrimoine européen.

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015

Mais, Mesdames et Messieurs, déjà de nouveaux défis importants se profilent qui, sans doute, modifieront le carnet de route de mon successeur et le conduiront, lui aussi, à estimer qu'il doit exercer un autre métier que celui que je viens d'accomplir. Tout d'abord, je le dis en souriant mais comment ne pas souligner les difficultés budgétaires qui de façon, maintenant récurrente, entravent l'exercice de politiques ambitieuses à long terme et la gestion stable des ressources humaines du département, j'ose dire des départements, pas mal de personnes ici pourraient en parler ?

Il faudra aussi probablement intégrer, à un moment ou l'autre, une septième réforme de l'Etat et sans doute la question sera-t-elle une nouvelle fois immanquablement posée de l'intérêt des Provinces et de l'utilité des Gouverneurs. J'espère pour ma part avoir suffisamment témoigné tout au long de mon mandat en faveur des unes et justifié l'autre.

Mais c'est à ce moment aussi que reviendront sans doute à l'avant-plan les revendications de la Communauté germanophone pour un développement régional plus cohérent et pour la création d'une quatrième Région dans notre pays.

Und nun möchte ich ein paar Worte für meine Freunde der deutschsprachigen Gemeinschaft sprechen: « Wie Sie wissen, habe ich mich seit meinem Amtsantritt immer bemüht, die Besonderheiten Ihrer Gemeinschaft zu berücksichtigen, und mich in Schrift und Wort in Ihrer schönen *wenn auch schwierigen* Sprache zu äußern.

Es war mir immer eine große Ehre in Ihren Gemeinden, Polizeizonen oder Feuerwehrdiensten empfangen zu werden und zahlreichen Vereinigungen Ihrer Gemeinschaft königliche Titel zu verleihen.

Wichtig war es für mich auch immer, von Ihren gemeinschaftlichen und sprachlichen Anliegen Kenntnis zu nehmen und Sie bei den provinziellen, regionalen oder nationalen Institutionen zu vertreten.

Mit den Vertretern Ihrer Gemeinschaft haben wir geduldig und erfolgreich zu der Entwicklung des euregionalen Konzepts beigetragen, und heute bin ich stolz darauf, einer der wichtigsten Akteure der Verlegung dieser Institutionen nach Eupen gewesen zu sein. Ich bewundere Ihren Unternehmergeist, Ihren Sinn für Organisation und Ihre zahlreichen wirtschaftlichen und kommerziellen Erfolge ».

Deuxième probable évolution. Il me faut ensuite évoquer la politique énergétique qui, dans notre Province, prend une importance toute particulière en raison de la présence de la Centrale nucléaire de Tihange et d'autres outils de production importants. Même si les perspectives pour le prochain hiver semblent plus favorables, il serait dangereux de négliger les risques potentiels. Bien au contraire, me semble-t-il, il est essentiel de veiller à la qualité et à la sécurité des outils existants, de développer des sources d'énergie alternatives et durables et aussi de se préparer aux risques d'insuffisance électrique et/ou de black-out et ce, par un plan de délestage approprié.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Troisième possible changement et sans créer, j'insiste, de panique inutile, il me semble nécessaire de rappeler ici que, face au radicalisme et au terrorisme, la vigilance s'impose plus que jamais et que de nouveaux plans de prévention devront être élaborés associant les Autorités administratives, judiciaires, policières et peut-être militaires.

Enfin, comment ne pas évoquer ici la crise de l'immigration qui nous émeut tous par les drames qu'elle véhicule. Même si elle est créée par des guerres et des conflits éloignés, que trop souvent nous ne comprenons guère, nous ne pouvons ignorer aujourd'hui que les conséquences sont bien présentes chez nous. Cette journée-ci est d'ailleurs consacrée particulièrement à cette thématique sur les ondes de notre radio nationale.

Et bien, je crois qu'il incombe à nos Institutions de répondre au mieux aux problèmes d'intégration qu'engendre cet afflux de migrants sur notre territoire. Je pense tout particulièrement aux communes et CPAS de notre Province et je salue, à cet égard, l'initiative de la Province de proposer, dans la mesure de ses moyens et compétences, des actions tendant à favoriser l'accueil et l'intégration des candidats réfugiés politiques. Encourageons de nouvelles solidarités et ne faisons pas défaut à notre tradition d'accueil !

Voici énoncés, Mesdames et Messieurs, les quelques messages que j'avais à cœur de vous transmettre : bien sûr mon attachement à la fonction de gouverneur, les axes forts de mon gouvernement, les quelques regrets que je peux nourrir et les nouveaux défis sociétaux que mon successeur devra rencontrer.

Mon successeur, Hervé JAMAR! Le moment est venu de lui passer le flambeau. Je le connais depuis longtemps. Je l'apprécie. J'ai confiance en lui pour l'accomplissement des multiples tâches qu'il aura à accomplir.

Disposant d'une connaissance élargie des institutions communales, provinciales, régionales et fédérales ; avocat et homme de consensus, il dispose indéniablement de tous les atouts nécessaires pour exercer la fonction de Gouverneur de province. Il sait, il doit savoir en tout cas, qu'il pourra compter sur moi – Bon vent Hervé !

(Applaudissements).

Mais qu'il me permette cependant d'accomplir un dernier devoir : celui de remercier tous ceux qui m'ont permis de mener ma tâche à bien. Je pense, si vous le voulez bien d'abord, aux membres de ma famille et à mes amis qui m'ont toujours soutenu et qui ont fait preuve d'une patience remarquable à mon égard en raison notamment, hélas Catherine, de mes nombreuses absences.

Je pense aussi à tous mes collaborateurs dont la complicité et les conseils précieux m'ont été bien utiles et dont je salue la compétence et la parfaite conscience professionnelle. Je leur dois tellement.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Je pense à tous mes partenaires, Autorités administratives ou autres, avec lesquels les liens noués ont été sans faille. J'adresse à cet égard un cordial salut aux Membres du Collège provincial ainsi qu'à mes collègues Gouverneurs, ils me font l'honneur de leur présence aujourd'hui, je salue aussi les Chefs de corps et les Responsables de disciplines, tous ceux qui ont été mais interlocuteur au quotidien, je les remercie et je tiens à leur dire qu'il m'a toujours été particulièrement agréable de travailler avec eux mais aussi avec vous tous, je pense aux Conseillers provinciaux qui sont là aujourd'hui, les Chefs de Cabinet, les équipes qui sont bien présentes.

Je vous remercie tous d'avoir été vigilants au sujet de mon éthique professionnelle et de m'avoir aidé tout au long de ces années à garder mon enthousiasme. Qu'il soit dit une fois pour toute que : je suis FIER D'AVOIR SERVI A VOS COTES et que je suis FIER D'ETRE LIEGEOIS. Merci à tous.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT.- Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Député-Bourgmestre, futur Gouverneur.

Aujourd'hui est un grand jour pour notre Province et le Conseil provincial, dont je suis l'interprète. Nous sommes fiers de pouvoir réunir au cours de cette séance extraordinaire les 17ème et 18ème Gouverneurs de la Province de Liège.

Je vous invite, Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Député-Bourgmestre, futur Gouverneur, à prendre place à côté de la tribune pour la remise de l'écharpe qui symbolise bien évidemment la fonction de Gouverneur.

(Remise de l'écharpe à M. JAMAR par M. FORET - photos).

(Applaudissements).

**IV.- Allocution de présentation du nouveau Gouverneur par le Président du Conseil.**

M. LE PRESIDENT.- Mesdames, Messieurs. Si c'est un municipaliste convaincu qui quitte le gouvernorat de notre province, c'est un autre municipaliste dans l'âme qui assurera la relève.

M. Hervé JAMAR, le Gouvernement wallon, sur avis conforme du Gouvernement fédéral, vous a nommé, par arrêté du 25 septembre 2015, au poste de Gouverneur de la Province de Liège et vous prêterez le serment constitutionnel ce 1er octobre 2015 à Namur entre les mains de Monsieur le Ministre-Président de la Wallonie.

C'est pour moi évidemment un immense plaisir et un grand honneur de vous accueillir au sein de cette Assemblée.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

M. le Député-Bourgmestre, futur Gouverneur, vous n'êtes évidemment un inconnu pour personne.

Votre nom de famille ne nous est d'ailleurs pas non plus inconnu. Il a déjà résonné maintes fois dans la salle qui vous ouvre aujourd'hui ses portes puisque votre papa, André, avec qui nous avons passé d'excellents moments, notamment en 11<sup>ème</sup> commission, je vous expliquerai un autre jour ce qu'est la 11<sup>ème</sup> commission, présent à vos côtés en ce jour et que je salue, fût membre important de notre Assemblée provinciale pendant plus de 20 ans, de 1985 à 2006.

Vous avez ainsi été plongé tout jeune dans le bain de la politique avec un papa qui fut également Bourgmestre du village de Moxhe, comme l'a dit le Député provincial-Président et Echevin à Hannut.

Après des études de droit à l'Université de Liège, c'est en 1989 que vous ouvrez votre cabinet d'avocat et c'est cette même année, que vous vous lancez véritablement en politique en devenant Conseiller communal à Hannut.

Six ans plus tard, le jour de votre trentième anniversaire, vous devenez le second plus jeune Bourgmestre de Belgique. Un titre que vous conserverez jusqu'à ce jour et une longévité de 21 ans qui mérite évidemment d'être soulignée.

En 1999, vous êtes élu Député wallon et communautaire. C'est votre première entrée au Parlement wallon. De 2000 à 2014, vous présiderez plusieurs Commissions. Vous êtes également désigné Président de la Commission « Prévention et Sécurité » de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Vous y êtes notamment à l'origine d'une proposition de décret qui impose l'installation de détecteurs de fumée dans toute nouvelle habitation, ce qui témoigne de votre intérêt pour les matières de sécurité, l'une des premières compétences de Gouverneur de province.

En 2003, vous entrez au Gouvernement fédéral. Vous assurez les fonctions de Secrétaire d'Etat, adjoint au Ministre des Finances, M. REYNDERS jusqu'en juillet 2007. Vous prenez ensuite, jusqu'à décembre 2007, le rang de Ministre, toujours avec les mêmes charges.

En 2008, vous retrouvez le chemin de l'hémicycle wallon où vous serez réélu en 2009 et en 2014. Et c'est en octobre 2014, après avoir réalisé le meilleur score de votre circonscription, que vous êtes appelé à rejoindre le Gouvernement fédéral où vous devenez Ministre du Budget chargé de la Loterie nationale.

La semaine passée, vous avez quitté l'Avenue des Arts à Bruxelles, vous êtes donc redevenu de plein droit Député-Bourgmestre, ce qui vous a permis de présider votre dernier Collège communal avant d'arriver chez nous, au Palais des Princes Evêques.

Monsieur le futur Gouverneur, vous serez le premier Gouverneur de Liège issu de l'Arrondissement de Waremme.

Je sais que ce n'est pas sans un pincement au cœur que vous quittez votre mayorat.

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015

Mais sachez que nous nous réjouissons que vous puissiez mettre votre sens du bien commun et vos compétences au service de tous les habitants de notre province.

Au nom de notre Assemblée, je vous souhaite la bienvenue en ces lieux, en qualité de 18ème Gouverneur de la Province de Liège, et je vous assure que l'appui du Conseil provincial, tout entier, vous est acquis.

(Applaudissements)

### **V.- Allocution de M. Hervé JAMAR, Député-Bourgmestre, futur Gouverneur.**

M. JAMAR, Député-Bourgmestre, futur Gouverneur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Mme la Présidente du Sénat, MM. les Ministres, M. le Président du Parlement de la Communauté germanophone, M. le Procureur général, et puis il y a un ordre protocolaire, j'aurais du commencer par M. le Gouverneur parce de ce que je viens de voir et d'entendre mais que je savais en grande partie, c'était par M. le Gouverneur Michel FORET et son épouse, que j'aurais du commencer, bouleversant un peu l'ordre protocolaire mais votre excellent Président du Conseil tout à l'heure en a donné longuement la liste et qu'il me soit permis de vous demander de l'indulgence si j'oublie l'un ou l'autre d'entre vous dans cette liste que je découvre... Que je découvre, que je connais bien sûr mais que je découvre dans l'ordre protocolaire de votre Assemblée.

M. le Président du Conseil provincial, je le citais à l'instant, M. le Président de la Députation provinciale, Mme et MM. les Députés provinciaux, Mmes et MM. les Conseillères et Conseillers provinciaux, Mme et MM. les Bourgmestres, c'est peut-être déjà un petit peu l'esprit personnel de Bourgmestre sortant qui refait surface, M. le Commandant militaire de la province de Liège, Mmes et MM. qui travaillez dans tous les services de sécurité, Mmes, on ne peut plus dire Mesdemoiselles parait-il et donc je ne le dirai plus, Mmes et MM., puisqu'il y a un nouveau décret, en vos grades et qualités, chers amis, oserais-je dire, d'ores et déjà.

Il m'échoit de devenir ainsi le 18<sup>ème</sup> Gouverneur de la province de Liège. Je mesure l'importance, encore plus maintenant qu'il y a deux heures ou une heure, je mesure l'importance de ma mission qui m'a été confiée et j'espère être à la hauteur des défis qui sont liés à cette fonction ; fonction importante souvent méconnue, M. le Gouverneur l'a rappelé, souvent méconnue de beaucoup de beaucoup de nos concitoyens.

Succéder au Gouverneur Michel FORET ainsi qu'à ses éminents prédécesseurs et je pense que parmi nous figure également le Gouverneur honoraire, M. BOLLAND que je connais personnellement très bien et que je remercie pour sa présence ; leur succéder disais-je est non seulement un défi mais une prise de conscience de la hauteur des responsabilités qui désormais m'attendent.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier le Gouverneur Michel FORET ainsi que Madame pour l'accueil chaleureux qui fut le leur hier et avant-hier et qui nous ont permis, à mon épouse et à moi-même de découvrir ou de redécouvrir ce prestigieux Palais des Princes-Evêques et je crois que ce fut un grand moment pour nous, à la fois d'émotion et de prise de conscience et de responsabilité.

Permettez-moi d'y associer dès à présent les services de M. le Gouverneur que je connaissais un peu, comme cela, comme on peut connaître quand on est Bourgmestre tel ou tel interlocuteur en situation de difficulté mais hier, je les ai rencontré de manière un peu plus rapprochée, oserais-je dire, donc j'associerai ces services de M. le Gouverneur, lesquels d'emblée, autant avec le sourire qu'avec énormément de professionnalisme m'ont indiqué les prémices d'un travail soutenu à accomplir.

Mes remerciements vont également à M. le Président de la Députation provinciale, Mme et MM. de la Députation provinciale, Mmes et MM. les Conseillères et Conseillers provinciaux. Mes remerciements vont également aux services provinciaux, lesquels ont tout mis en œuvre pour que cette journée, cette cérémonie, ça s'est commencé cet après-midi mais ça va peut-être pour certains se terminer à des petites heures, se déroulent au mieux. Je ne pense pas spécifiquement à cette journée, je pense aussi évidemment à toutes celles qui vont suivre et je suis persuadé qu'il en sera ainsi dans la foulée des chaleureux propos que j'ai pu recevoir à la fois de M. GILLES et de Mme FIRQUET et j'associe d'ailleurs, M. le Président, Mme la Vice-Présidente, et Mme la Secrétaire de ce Bureau provincial.

Vous avez déjà évoqué à plusieurs reprises le Gouverneur Michel FORET donc permettez-moi de ne pas être trop redondant mais permettez-moi quand même de le résumer en quelques mots qui viennent du cœur : amabilité, sérieux, sérénité, sens aigu des responsabilités, aux connaissances très approfondies des dossiers. Tout cela, au-delà d'une chaleur humaine que je lui reconnais véritablement sont autant de qualités que je ne pourrai étoffer davantage puisque le temps de parole imparti étant minuté, je ne voudrais pas aller trop loin, certains songent peut-être déjà au drink de l'amitié.

Mais redevenons un instant sérieux, mon cher Gouverneur, mon cher Michel, Madame, vous avez un grand Gouverneur, un très grand Gouverneur et je vous en remercie en notre nom à tous, puis-je vous inviter à l'applaudir chaleureusement encore une fois.

(Applaudissements).

Ganz besonders begrüße ich die Vertreter der Deutschsprachigen Gemeinschaft. Ich kann Ihnen versichern, dass ich alles tun werde, Ihre besondere Lage zu respektieren unter anderem die Sprachsituation. Ich danke Ihnen für Ihr Integrationsvermögen und die positive Teilnahme an der Förderung der öffentlichen Ordnung und Sicherheit in der Provinz Lüttich.

Merci à nos amis germanophones.

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015

Qu'il me soit permis de dire ici, ils le savent peut être, ils le savent sûrement, un des derniers actes que j'ai pu poser dans ma vie antérieure politique a été un refinancement de la Communauté germanophone. Je l'ai fait avec un immense plaisir puisque les réformes de l'Etat, Monsieur le Gouverneur en a fait allusion, Michel FORET, a peu être omis ici et là une ligne ou une autre ligne, oubliant par là-même, la Communauté germanophone dans les reconnaissances légitimes qu'elle avait, notamment en matière de santé.

Pour ma part et certains me connaissent, beaucoup me connaissent dans cette prestigieuse salle, j'aborde cette nouvelle vie avec une saine ambition, avec humilité et modestie mais avec détermination et conviction.

Municipaliste, Monsieur le Président du Conseil provincial vient de le dire, depuis 27 ans et Bourgmestre de Hannut effectivement depuis presque 21 ans, président du Collège de Police de Hesbaye Ouest, à un certain moment, parce qu'on ne sait pas l'être tout le temps, et il y a des tournantes et ma vie politique fut parfois un peu tumultueuse entre les différents niveaux de pouvoir, président de la zone d'incendie de Hesbaye, et collaborant à merveille avec la zone me concernant d'Hannut, celle de Waremme en l'occurrence, très intéressé par les domaines qui touchent à la sécurité du citoyen et je ne savais pas Monsieur le Président que vous alliez citer ça mais ça me tenait à cœur de le dire, en ouvrant une parenthèse, si on me dit un jour ce pour quoi j'ai été le plus fier dans ma vie politique, ce ne sera pas tel ou tel mandat c'est effectivement d'avoir déposé et c'est cosigné d'ailleurs avec mon collègue Jean-François ISTAS de Verviers, cette proposition de décret en 2003 obligeant les détecteurs de d'incendie obligatoires.

Pas plus tard qu'il y a deux semaines, un quotidien bien connu faisait quelques statistiques, se basant sur des rapports pour dire combien de vies ça avait pu sauver, tout cela n'a pas de prix, c'est évidemment je crois la conviction des uns et des autres.

J'ai tenté aussi, dans les appareillages de monoxyde de carbone qui font grande difficulté par ci, par là, d'agir et j'ai eu moins de succès mais je suis sûr que les évolutions positives sont en cours.

Tout cela pour vous dire que la sécurité évidemment pour moi est un challenge qui s'est naturellement imposé à ma fonction dès lors que je suis devenu Bourgmestre. Pour le reste, vous avez rappelé ma carrière, point n'est besoin de le faire comme ça je vous épargnerais quelques minutes.

Une nouvelle vie s'ouvre devant moi, devant ma famille, devant mon épouse Catherine que je remercie, qui m'a toujours soutenu depuis le premier jour, devant mes enfants qui sont là, mes futurs beaux-enfants. Ils ne le sont pas encore véritablement mais ça va venir. Devant mon papa et ma maman, ma sœur et son conjoint et leur, je vais dire adoptif, provisoire, devant mes beaux-parents qui m'ont toujours et soutenu comme ce n'est pas possible, devant tous, je leur dis un grand merci.

On m'a dit "tiens, tu deviens Gouverneur, fini la politique". J'ai quand même fait mes "gréco-latines" comme on le disait dans le temps, dans une certaine école d'Hannut et revoyant quand même l'étymologie du mot, et bien la politique c'est la gestion de la cité. Il n'y a rien de mal à s'occuper d'une cité que je sache, surtout quand elle est ardente.

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Nous nous trouvons en cité ardente et cette cité elle est aussi ardente que mon souci de réussir dans cette fonction, réussir à jongler, tenter en tout cas à le faire, avec les dispositions fédérales, régionales, provinciales, locales et n'oublions pas aussi, européenne qui de plus en plus intègre notre vie au quotidien sans parfois que nous puissions nous en rendre compte.

J'ai le sentiment mais je peux me tromper, que le Gouverneur, et d'autres collègues gouverneurs nous ont rejoint aujourd'hui, je les salue vivement, j'ai le sentiment disais-je que le Gouverneur, que je traduirais si je me trouvais dans une région de France où on dirait c'est quoi un Gouverneur en Belgique, pourrait être comparé comme un super préfet de région. Vous me direz « il est déjà optimiste celui-là ». J'ai le sentiment aussi que le Gouverneur sera appelé dans les années qui viennent et vu la complexité de notre Belgique à occuper un rôle de plus en plus "majeur". Cela paraît être un pléonasme mais autant le dire deux fois. C'est mon intime conviction en tout cas parce que de plus en plus il faudra de liens entre les institutions.

On sait déjà ce qu'il en est aujourd'hui. Le Gouverneur, aux côtés de toutes les forces vives de la Province de Liège peut ou doit, et je le répète, c'est le cas, et Michel FORET y a énormément travaillé de même que l'ensemble de la Députation provinciale et des Conseillers provinciaux et tout le monde économique liégeois ou proche, être une sorte, excusez-moi le mot, de facilitateur entre les différents niveaux de pouvoir disais-je, mais également dans des domaines aussi variés, tout à l'heure on le citait, que les relations internationales, la sécurité bien sûr, la culture, le sport, la vie économique, les problèmes sociaux qui vont aller je crois dans un sens qui doit tous nous mobiliser de plus en plus, et j'en passe. Mais il y a aussi les plans d'urgence et tout à l'heure, Monsieur le Gouverneur y a fait allusion. A cet égard, je ne peux m'empêcher de revivre en quelques secondes ce que nous avons vécu côte à côte lors du drame de la rue Léopold, mais un drame d'une autre nature a eu lieu aussi ici, Place Saint-Lambert et d'autres dans d'autres communes mais en tant que Bourgmestre sortant hannutois, j'ai encore quelques heures, puisque 4 jeunes hannutois y ont perdu la vie, j'ai pu mesurer combien Michel FORET, à titre personnel mais le Gouverneur dans sa fonctionnalité pure avait un rôle essentiel, à la fois organisationnel, à la fois humain et jonglant entre tout cela, je crois pouvoir dire qu'il a montré la plénitude aussi de ses capacités humaines, personnelles dans des circonstances où parfois le Bourgmestre peut se sentir un peu dépassé par les événements, osons l'avouer.

Merci encore une fois Michel d'avoir été à mes côtés dans ces moments pénibles parce que ce sont des moments qui resteront gravés à tout jamais dans ma mémoire ;

Mesdames, Messieurs, aux côtés de la Députation provinciale, du Conseil provincial, du personnel provincial, une intense collaboration, un partenariat fructueux seront, comme par le passé d'ailleurs, grandement nécessaires pour faire rayonner cette province de Lincent à Butgenbach, de Sprimont à Bassenge en passant bien sur, petit clin d'oeil oblige, par Hannut ou par Liège. Liège, cette ville où, vous l'avez rappelé aussi Monsieur le Président, cette ville qui est toujours restée dans mon cœur même si je m'en suis un peu, à certains moments éloignés puisque j'y étais étudiant, fort actif à l'université mais aussi en dehors de l'université, là c'est un petit sourire intérieur que je me fais.

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015

Et, oserais-je dire, si Monsieur le Bourgmestre Willy Demeyer est présent, je connais les moindres recoins de cette ville, en tout cas à pieds. En voiture, avec les nouveaux sens uniques ou plans de circulation, ce serait un peu plus difficile. Mais en tout cas cette ville est dans mon cœur et le restera à tout jamais.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Amis, je l'ai déjà fait plus tôt car je ne sais jamais suivre un discours, j'ai déjà remercié Catherine, je vais le faire une deuxième fois. Les membres de la famille me sont venus plus vite que prévu dans mon discours.

Je voulais vous dire une chose c'est que depuis que je me suis lancé dans la "chose publique", excusez-moi l'expression « chose publique », j'ai toujours eu une citation, qui m'a poursuivi. On me dit qu'elle vient de Michel Rocard, je ne sais pas si c'est mal de dire ça ou bien en tout cas c'est un homme, quelles que soient les convictions politiques des uns et des autres qui je crois était d'une forte sagesse et qui en ces circonstances peut être un guide philosophique et qui garde à ses yeux toute la neutralité et en vertu des fonctions qui me seront conférées dès demain midi si tout va bien, "Avec ceux qui seront ouverts, nos différences s'accorderont sans que nul n'ai besoin de renoncer à ce qu'il est."

Je tenterai, dans la mesure de mes possibilités, je tenterai d'être à l'écoute de toutes et tous et de surcroit, Monsieur le Gouverneur FORET y a fait allusion, en cette période très spécifique de notre histoire, elle me paraît devoir s'appliquer plus que jamais.

Mesdames, Messieurs, un presque nouveau Gouverneur, je peux déjà je crois le dire avec vous, et encore je l'espère, « Vive la Belgique, vive la Wallonie, vive la Province de Liège ». « Vive Liège ». Merci beaucoup.

(Applaudissements)

(Remise cadeau à Monsieur JAMAR et bouquet de fleurs à Madame JAMAR).

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur JAMAR, je vais maintenant demander à Monsieur André GILLES, Député provincial-Président et Madame FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente de me rejoindre car comme vous arrivez, nous avons pensé à quelques petits cadeaux qui vous feront certainement plaisir avant de clôturer cette séance.

(Remise par Monsieur Gilles du porte-documents, par Mme Firquet du stylo et M. le Président du Conseil remet le bouquet de fleurs).

M. LE PRESIDENT.- Mesdames, Messieurs, avant de clôturer la séance, j'invite Monsieur FORET et Monsieur JAMAR à venir signer le livre d'or, avec moi, posant ainsi le dernier acte protocolaire de cette séance extraordinaire.

(Signature du livre d'or par M. Michel FORET, M. Hervé JAMAR et M. Claude KLENKENBERG)

(Photos)

## SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2015

### **V.- Clôture de la réunion**

M. LE PRESIDENT.- Mesdames, Messieurs, je vous invite à présent au verre de l'amitié qui va être servi sous les arcades, dans la grande Cour du Palais des Princes Evêques. Je vous demanderai donc de bien vouloir après cela vous diriger vers les escaliers.

Je rappelle également à Messieurs FORET et JAMAR ainsi qu'aux membres du Collège qu'ils sont attendus dans la salle Debarsy pour les photos officielles avant de descendre.

Je vous remercie.

La séance est levée.

- La séance est levée à 17 H 50'.